

VENTE D'UN CHEVAL
ENTENTE ENTRE UN ÉLEVEUR ET UN EXPERT/INTERMÉDIAIRE

Cette entente porte sur l'intervention d'un expert/intermédiaire dans la vente d'un cheval à un futur propriétaire. Cette entente aura une durée de _____ mois et débutera le _____ .

Vendeur/éleveur _____

Adresse du vendeur : _____

Téléphone : _____

Expert / intermédiaire : _____

Adresse du consultant : _____

Téléphone : _____

Client (futur propriétaire): _____

Adresse du client : _____

Téléphone : _____

Dans cette entente, le vendeur s'engage à mettre à la disposition de l'expert/intermédiaire et de son client, les conditions favorables pour examiner et essayer le ou les chevaux qui sont à vendre chez lui. Il s'engage à leur donner tous les détails qu'il connaît concernant la santé, la génétique, le tempérament et les acquis de ces chevaux.

Dans cette entente, l'expert/intermédiaire s'engage à accompagner son client lors d'une ou de plusieurs visites à la ferme où les chevaux du vendeur sont gardés. L'expert/intermédiaire et/ou son client pourront essayer le ou les chevaux si cela leur convient. L'expert/intermédiaire s'engage à exposer clairement et honnêtement tout ce qu'il connaît des chevaux présentés et à donner son avis professionnel sur le potentiel présent ou à venir de ces chevaux à son client.

Lorsqu'une entente sera conclue entre le Vendeur et le Client, que ce dernier aura entièrement payé le vendeur et qu'il aura pris possession de son cheval, le Vendeur s'engage à versé une commission à l'expert/intermédiaire équivalente à _____ \$ ou à ___ % du prix de vente final.

En foi de quoi, le Vendeur et le Consultant acceptent les conditions du présent contrat et s'engage aussi à informer le Client de l'existence de cette entente.

Vendeur / éleveur

Date

Expert / Intermédiaire

Date